

1. EDITORIAL

En 2022, nous avons pu répondre aux arrivées massives de déplacés Ukrainiens, l'ouverture de plusieurs sites simultanément, nous aura permis d'accueillir plus de 1 200 déplacés Ukrainiens. Après avoir répondu à l'urgence humanitaire et concernant l'ARSEA à l'urgence sanitaire dans le cadre de la filière santé, nous avons durant cette année 2023 structuré les accompagnements par site, aussi, nous pouvons confirmer que ce dispositif est connu et reconnu tant par les partenaires associatifs que par les partenaires médicaux tels que les hôpitaux, la médecine de ville, les spécialistes, l'ICANS, la pédiatrie, l'UGECAM etc.

Dans le cadre de la réduction des places attendue par les services de l'Etat, nous avons fermé au 31.12.2023 les sites de Cronenbourg, de Schiltigheim et réduit les effectifs du site de La Petite France.

Enfin, et depuis le mois de mai 2023, à la demande de la DDETS et de l'ARS, nous avons accueilli sur le site de La Petite France 32 personnes en provenance de squats ou d'hôtels, ces publics vulnérables nécessitent une prise en charge sanitaire et un suivi médical. Cette intervention en urgence par l'ARSEA nous aura permis d'expérimenter ce qui deviendra au 1er janvier 2024 le Centre d'Hébergement d'Urgence et de Soins de proximité.

La réussite de ce dispositif s'inscrit dans la détermination et l'investissement de l'équipe sociale et médicale ainsi que le soutien sans faille de l'ARS et de la DDETS.

Cette structure unique en France, offre aux personnes éloignées du logement et des soins, la possibilité de trouver un accompagnement leur permettant d'être soignées et accompagnées dans leur démarche globale.

Enfin, et toujours à la demande de la DDETS, nous avons accueilli à Schiltigheim dès le mois de mai 2023 de façon temporaire des femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfant(s). Cette expérience nous permet depuis le 1^{er} janvier 2024 d'accueillir 30 personnes au sein du Centre d'Hébergement d'Urgence pour Femmes Victimes de Violences conjugales avec ou sans enfant(s). L'objectif étant une mise à l'abri et un accompagnement dans les démarches relatives à leur situation.

2. CAPACITE D'ACCUEIL PAR SITE

Historiquement, trois sites sont dédiés à l'accueil des déplacés Ukrainiens relevant d'une problématique médicale et nécessitant une prise en charge spécifique tant dans sur le volet médico-social que dans l'infrastructure.

Le CHS de Schiltigheim, offre une capacité d'accueil de 30 places dont 12 places en PMR. Ce site est une structure collective, permettant une interaction entre les publics et une présence médicale soutenue par l'intervention d'un médecin une fois par semaine et la présence d'une infirmière 4 jours par semaine. Du fait de sa nature d'accueil collectif une présence 24h/24h assure l'accompagnement et la sécurité des bénéficiaires.

Le CHS de La Petite France, permet d'accueillir 60 personnes réparties dans 24 logements de type T1 et T2. 6 logements sont PMR, 20 logements sont accessibles par un ascenseur qui dessert chaque étage. Un médecin intervient

une fois par semaine et la présence d'une infirmière à temps plein vient compléter la prestation. L'équipe intervient du lundi au dimanche.

Le CHS de Cronenbourg, offre 34 logements de type T2 et T3 permettant de prendre en charge 50 personnes. Tous les logements sont PMR et desservis par deux ascenseurs. Une équipe médicale et une équipe sociale interviennent du lundi au dimanche. Une auxiliaire de vie intervient à domicile pour les problématiques les plus complexes telles que les personnes en fin de vie, les personnes Alzheimer, les personnes grabataires ou en perte d'autonomie du fait d'une maladie de Parkinson sévère. En cas de besoin, l'Hospitalisation à Domicile et l'équipe mobile de soins palliatifs sont mobilisées.

Le site d'Illkirch :

L'habitat inclusif permet l'accueil de 4 familles dont un enfant dans la famille est porteur d'un handicap ou de trouble autistique sévère, avec présence sur site d'un accueil de jour qui accueille 9 enfants porteurs de handicap ou de troubles autistiques. Ce lieu a comme ambition d'être un habitat inclusif qui offre aux parents et aux enfants une prise en charge collective et individualisée. Espace d'apprentissage, de soutien à la parentalité, d'accompagnement médical et paramédical, il dispense une formation aux parents dans la prise en charge de leur enfant, mais également des espaces identifiés et adaptés à la prise en charge d'enfants autistes et porteurs de handicap. Précisons que sur ce site, 5 autres enfants sont accueillis à l'accueil de jour. Ces enfants viennent des autres sites ou de logements extérieurs.

Le site d'Entzheim est un hôtel dont la capacité d'accueil est de 256 personnes, logements de type T1 à T1 bis. Cette structure n'avait pas vocation à accueillir des profils avec une problématique de santé, cependant, en fonction des places disponibles pour les publics malades, nous avons ouvert quelques places à Entzheim, dans l'attente de mouvements sur les sites dédiés à la prise en charge médicale.

3. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Le CHS de Schiltigheim

Premier site à accueillir les déplacés Ukrainiens, cette structure a été pensée comme un sas d'accueil, d'observation et d'évaluation médicale. Cette première évaluation et accompagnement médical aura permis une orientation plus adaptée vers les sites de Cronenbourg, de La Petite France, d'Illkirch voire même d'Entzheim en fonction de la stabilisation médicale du public. Pour rappel, Schiltigheim est une structure collective, l'offre de service est l'hébergement, le couvert, l'accompagnement médical et social. Précisons que sur ce site, de travailleurs sociaux russophones accompagne les familles dans leur différents rendez-vous médicaux.

Le CHS de La Petite France

Le site, appartenant originellement à l'Abrapa, accueille 60 personnes. Il est composé de 23 studios et 2 appartements T2. Ce site a permis de fluidifier les flux du CHS de Schiltigheim lorsque la situation médicale le permettait. L'accompagnement dispensé est médical via la présence d'un médecin une fois par semaine et complété par une équipe médico-sociale à savoir 2 infirmières et 1 auxiliaire de vie sociale. L'équipe éducative quant à elle, accompagne les familles dans leur démarches d'insertion sociale, professionnelle et dans l'apprentissage de la langue française. Tout comme le site de Schiltigheim, un travailleur social russophone est en charge de l'accompagnement des familles vers les spécialistes médicaux. Ce site est également dédié à la prise en charge des blessés de guerre en provenance de Paris pour être soignés à Strasbourg.

Le CHS de Cronenbourg

Le centre d'hébergement situé au 9 rue Langevin s'est constitué dans l'urgence avec une volonté d'y mettre en place des LHSS pendant tout le mois de mars 2023. Depuis le début du mois d'avril, le lieu n'étant pas habilité comme ERP, certains appartements sont devenus des places ACT (20 places) ainsi que des

places de CHS. Précisons que sur ce site, 19 familles de diplomates ukrainiens ont occupé 7 logements.

Le site est composé de 33 appartements répartis comme suit : 15 appartements T2 et 18 appartements T3, soit un total maximal optimal de 105 places.

Le site a accueilli 84 personnes et tous les appartements sont occupés, les places vacantes étant dues aux compositions familiales.

A noter que :

- Sept de ces appartements sont occupés par des familles de représentants Ukrainiens,
- 1 appartement sert de bureau pour l'équipe sociale et médicale.
-

Tout comme le site de La Petite France, le site de Cronembourg aura servi à fluidifier le CHS de Schiltigheim. Les équipes médicales ont œuvré à coordonner les rendez-vous médicaux, l'équipe sociale, s'est centrée sur l'accompagnement global à savoir, ouverture des droits, inscription des enfants à l'école, accompagnement vers les dispositifs de droit commun et d'associations caritatives pour l'apprentissage du français, le lien avec France Travail etc.

L'habitat inclusif et de répit pour les familles dont un enfant est porteur de handicap ou de troubles autistiques à Illkirch

Ce dispositif innovant permet la prise en charge en accueil de jour d'un enfant porteur de handicap ou de troubles autistiques d'être accompagné tout en offrant aux parents un espace d'échanges, d'expérimentation et d'une pratique d'expérience parentale soutenue par une équipe pluridisciplinaire.

Cette expérience profite à 9 enfants. Elle offre aux parents et aux enfants une prise en charge adaptée à leur problématique parentale et au développement de leur compétence.

Dès l'ouverture, les parents ont montré un intérêt pour ce nouveau dispositif qui allait leur permettre de pouvoir trouver une réponse à la prise en charge spécifique de leur enfant et leur laisser des espaces de répit pour faire des démarches d'insertion sociale et de l'apprentissage du français.

Après quelques mois d'exercice, nous pouvons affirmer l'intérêt de ce type de dispositif dans la prise en charge des enfants à l'accueil de jour et du soutien à la parentalité de parents. Rappelons, que pour ces familles, leur départ précipité d'Ukraine, a exacerbé des angoisses et mis en mouvement des mécanismes de défenses qui ont eu de fait un impact sur leur parentalité. En effet, en fonction des parents, leur disponibilité a été toute relative. Pris dans leurs propres difficultés, d'avoir laissé leur vie (d'avant), de devoir tout reconstruire dans un pays qu'ils n'ont pas choisi, avec une langue qu'ils ne parlent pas, ajoute du stress, un sentiment d'échec et d'inutilité. Précisons que ces parents exerçaient un emploi dans leur pays d'origine.

Ajoutons, que pour les enfants porteurs de handicap ou de trouble autistique, le facteur émotionnel est amplifié. Eponge des angoisses de leurs parents, témoins d'un environnement anxiogène, leur quotidien est semé d'inconnu. Ce nouvel environnement est source d'angoisse, cela se traduit pour ces enfants par de l'automutilation pour certains, un repli sur soi pour d'autres, un état dépressif repéré tant chez les parents que chez les enfants.

Aussi et dans le cadre d'une ouverture vers l'extérieur, et en partenariat avec nos collègues de l'ARSEA, une immersion s'opère en fonction du projet de l'enfant et de sa famille vers l'IME Eurométropole Strasbourg site Simone Veil de l'ARSEA.

L'accompagnement mené, permet également une inclusion vers l'école de secteur avec la présence d'un professionnel de l'ARSEA, la formation des professionnels de l'éducation nationale par l'équipe de l'ARSEA a favorisé l'intégration des enfants.

Trois familles accueillies dans les services d'hébergements de l'ARSEA et une autre famille en logement profitent de cette prestation. Au total cela concerne 38 personnes accompagnées dans une prise en charge individualisée et collective.

Accompagner des parents en exil, ayant un enfant porteur de handicap ou de trouble autistique impacte de fait leur relation à l'autre, aux autres. En situation de vulnérabilité en raison de facteurs personnels, économiques, culturels, d'isolement, ces parents ont besoin d'attention et d'assurance pour qu'ils puissent être disponibles auprès de leur enfant. Ainsi, un de nos objectifs au démarrage de ce dispositif a été de prendre le temps nécessaire pour que chacun des parents puisse verbaliser ses besoins, ses attentes et dire là où il en est.

Afin d'y répondre, nous avons mis en place des actions individuelles avec chacun des parents.

Ces actions ont été centrées autour de leur parcours de vie, de leur attente dans l'accompagnement mené, un accompagnement dans les démarches administratives, une ouverture vers l'extérieur, un accompagnement vers les soins pour certains parents.

Si l'accompagnement individuel est un préalable à l'instauration d'une relation de confiance, les actions parents-professionnels permettent le partage et un soutien autour de faits communs. Comme explicité plus haut, les premières actions ont permis une mise en mots tant sur les attentes que sur les difficultés que peuvent rencontrer les familles dans la prise en charge de leur enfant. Les entretiens suivants ont été un accompagnement concret dans l'organisation du quotidien et du rythme à avoir pour chacun des enfants en fonction de l'âge et du niveau de handicap. D'autres entretiens ont permis d'amorcer les démarches d'inclusion scolaire et sociale pour les enfants mais également pour les parents. Cette année, nous avons mis l'accent sur le travail auprès de la fratrie. En effet, les frères et sœurs d'enfants porteurs de handicap ou de troubles autistique sont longtemps restés dans l'ombre. Pourtant, grandir dans

ce contexte marque profondément l'histoire d'un enfant, sa construction identitaire et ses relations aux autres.

L'intérêt porté aux fratries accompagne une volonté récente d'appréhender l'enfant handicapé dans sa globalité, en associant les parents et la famille élargie à la prise en charge tel que nous l'opérons à l'habitat inclusif et à l'accueil de jour. Aussi, les frères et sœurs se sentent souvent obligés de compenser les difficultés qu'ils perçoivent au sein de leur famille, parfois au détriment de leur épanouissement personnel. Nous observons également certains enfants envahis de préoccupations d'adulte, au point de voir le sommeil et leur concentration troublés. L'ensemble des fratries que nous rencontrons surinvestissent le rôle d'aidant en se dévouant aux besoins quotidiens, habillage, nourrissage de leur frère et/ou sœur. Pour certains, ils tenteront d'avoir une posture parfaite, nous comprenons que ces enfants remarquent qu'il n'y a pas d'espace disponible pour leur souci. Cet oubli de soi peut avoir des conséquences désastreuses pour eux. Nous savons que ses enfants s'épuisent à ne pas peser, à ne pas exister en étant à une place où ils ne peuvent que pallier.

C'est en croisant nos observations et dans le cadre de nos accompagnements que nous avons souhaité dans le cadre de ce dispositif, prendre soin de la fratrie et les positionner en tant que membre de la famille à part entière en leur permettant de s'exprimer, mais surtout en les ouvrant vers l'extérieur, via des inscriptions d'une part vers la scolarité ou la formation, mais aussi, vers des associations sportives et culturelles. Aussi, des espaces d'échanges ont lieu à l'accueil du jour en dehors des temps de prise en charge. Ce nouvel aspect de l'accompagnement, aura garanti une prise en charge complète de la famille.

Le site d'Entzheim

Le site d'Entzheim est un hôtel dont la capacité d'accueil est de 256 places. Cette structure n'avait pas vocation à accueillir des profils avec une problématique de santé, cependant, et au regard du nombre massif des personnes arrivées avec une problématique de santé, nous avons ouvert des places à Entzheim, dans l'attente de mouvements sur les sites dédiés à la prise en charge médicale.

Ce site a comme mission d'héberger et d'accompagner les familles dans un processus d'insertion via l'apprentissage de la langue française, l'emploi, l'accès aux loisirs et à la culture et une insertion sociale dans la cité pour parvenir à une insertion dans et vers le logement.

L'ACTIVITE

Activités	2023
AGREMENT	312
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	365
JOURNEES REALISEES	365
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	672

➤ LES ENTREES – Ukraine

ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE	%
SPADA / Ukraine	165	70,21%
Rééquilibrage et transfert interne	70	29,79%
TOTAL ADMISSIONS	235	100%

➤ LES ENTREES – FVV, Santé de proximité, Mise à l'abri

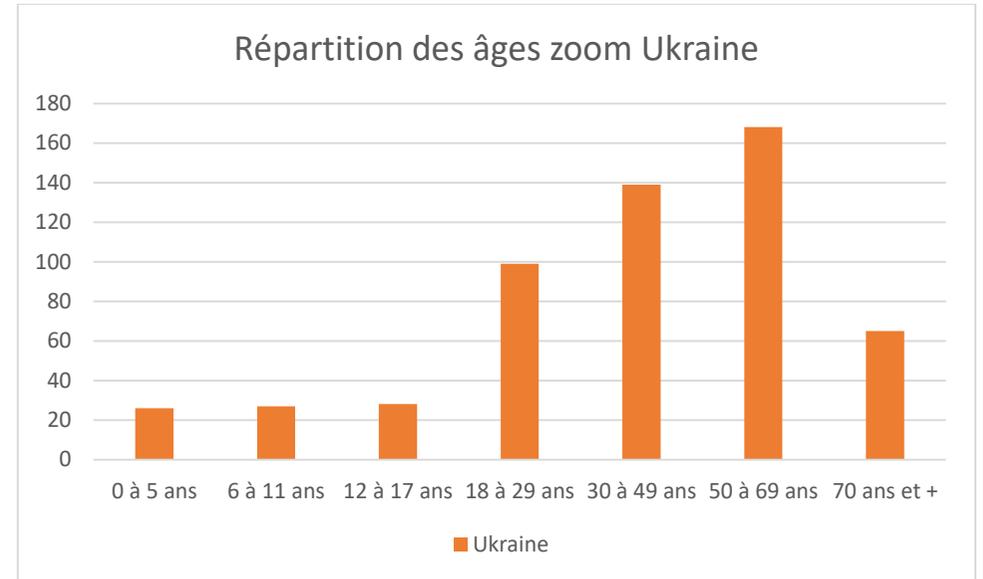
ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE	%
SIAO (FVV)	74	59,68%
DDETS/ARS	45	36,29%
Rééquilibrage et transfert interne	5	4,03%
TOTAL ADMISSIONS	124	100%

➤ LES SORTIES Ukraine

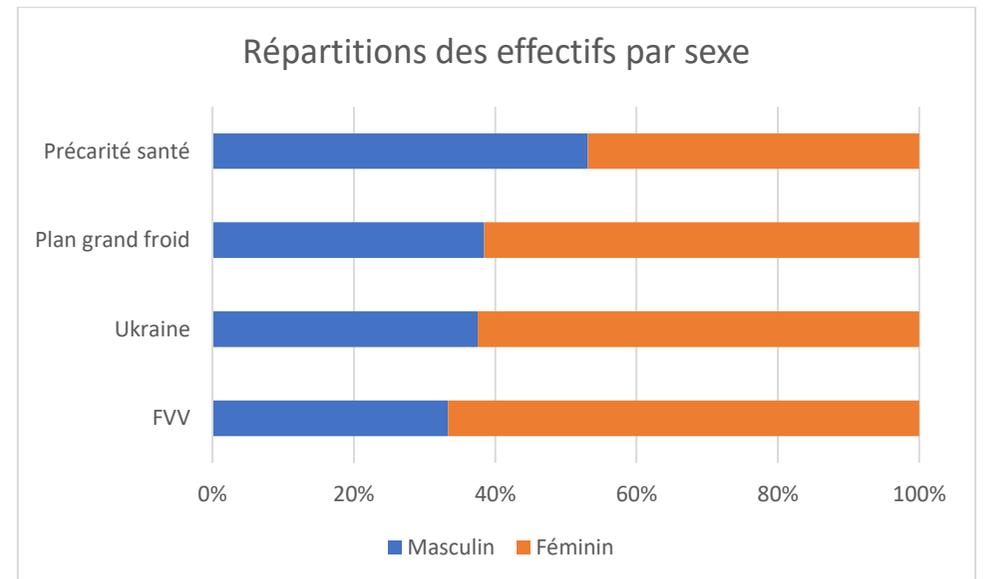
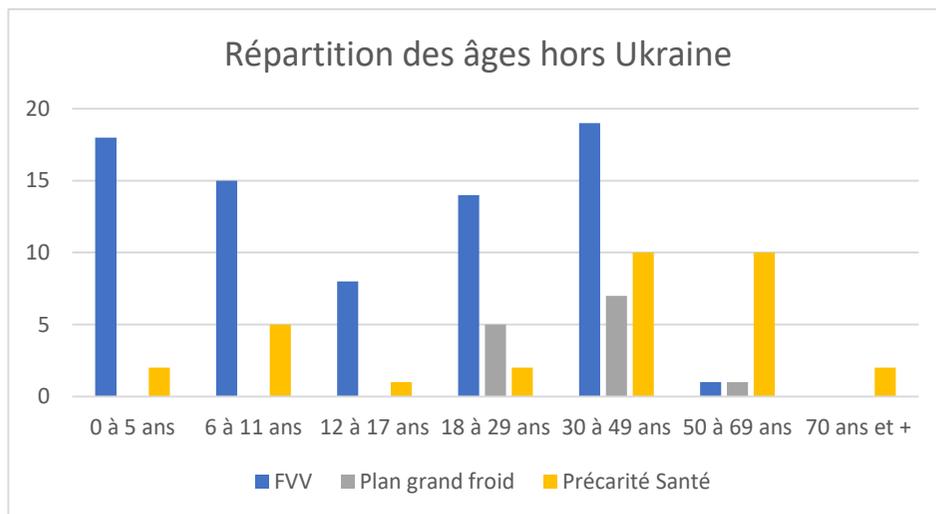
SORTIES - ORIENTATION	NOMBRE	%	MOTIF
Rééquilibrage et transfert interne	70	23,03%	
IML (SIAO)	70	23,03%	
Rééquilibrage externe	44	14,47%	Orientation vers COALLIA, ADOMA ou d'autres opérateurs
Départ volontaire	72	23,68%	Retour en Ukraine, hébergement citoyen, etc
Fin de prise en charge	24	7,89%	Non-respect règlement intérieur, contrat séjour
Décès	2	0,66%	
TOTAL SORTIES	304	100%	

➤ **LES SORTIES – FVV, Santé de proximité, Mise à l’abri**

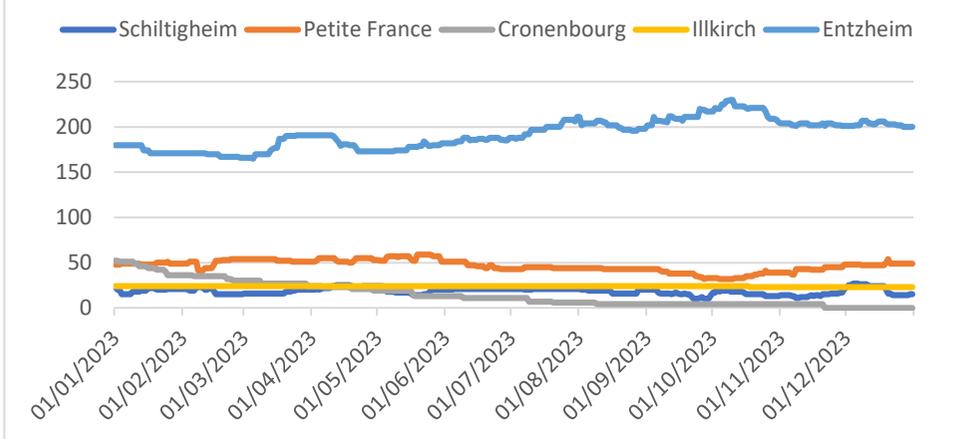
SORTIES - ORIENTATION	NOMBRE	%	MOTIF
Rééquilibrage et transfert interne	5	5,50%	
Hôtel SIAO	40	43,96%	
Départ volontaire	37	43,66%	Retour au domicile, hébergement citoyen,
Fin de prise en charge	7	7,69%	Non-respect règlement intérieur ou contrat séjour, OQTF
Décès	2	2,20%	
TOTAL SORTIES	91	100%	



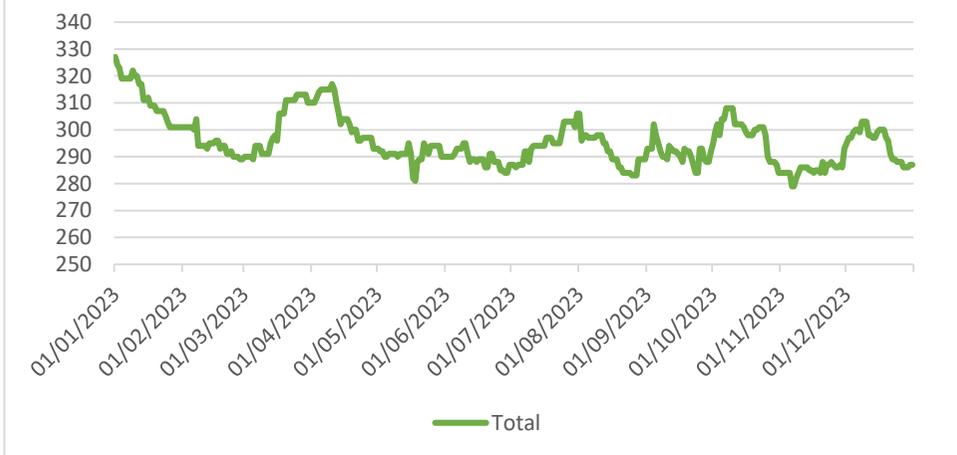
REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE ET PAR SEXE



Evolution des effectifs sur l'année 2023



Evolution des effectifs sur l'année 2023



4. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

L'urgence humanitaire et sanitaire à laquelle nous répondons depuis 2 ans est à lui seul un fait marquant tant cette situation semble s'inscrire dans le temps. Aussi, la spécificité du public à savoir avoir une problématique de santé pour 4 sites sur 5, nous a amené à traverser avec le public des moments de joie mais également de peine. En effet, la filière santé a répondu à sa mission première à savoir, répondre aux besoins primaires du public, tout en les accompagnant dans leurs problématiques médicales les plus heureuses, mais aussi les situations de vulnérabilités complexes, telles que les fins de vie, les décès, les cancers avancés, les tentatives de suicide, les automutilations, les maladies d'Alzheimer, et leur lot de souffrance. Aussi, les derniers mois de l'année nous ont amené à voir arriver des personnes en rupture de soins depuis de nombreux mois, ces situations délicates nous obligent à réagir vite en lien avec les services hospitaliers et plus particulièrement la cancérologie. Cette expérience exceptionnelle, nous aura permis d'être appuyés par une générosité sans faille d'un certain nombre d'associations, d'élus, de magasins, de citoyens, de la protection civile etc..

Enfin, l'expérimentation de deux nouveaux dispositifs, aura mobilisé les équipes de façon constructive et engagée.

4.1. Vie du service

Cette expérience humaine nous aura aussi permis de développer au fil des mois, des interventions structurées et coordonnées, facilitant les accompagnements médicaux dans l'intérêt du public. La pertinence du CHS à mis en lumière les évolutions positives des accompagnements médico-sociaux de la filière santé, et démontrer la perspicacité du travail coopératif, complémentaire et incontournable entre l'équipe médicale et sociale, entre

l'ARSEA et les dispositifs de soins, d'inclusion, d'associations caritatives, de services spécifiques etc.

Aussi, cette nouvelle pratique d'accueillir et d'accompagner, nous aura permis d'être les acteurs de l'évolution des Centres d'hébergements Spécialisés, vers des « lieux de vie ». Cette évolution, pour l'équipe médico-sociale, a été de mettre l'accent sur la prise en charge souhaitée en considérant pour ces familles, que leur espace de vie n'est pas forcément un lieu de passage dans lequel les personnes, ne font que transiter en attendant d'être orientées vers un logement ou potentiellement vers leur pays d'origine, ou ailleurs, mais vers un lieu où il est aussi possible de vivre dans la durée, voire de décéder. En somme, un lieu qui se définit autour d'un équilibre entre un chez soi et un milieu adapté pour la prise en charge médico-sociale.

4.2. Accompagnement

Historiquement le Centre d'Hébergement Spécialisé de Schiltigheim avait déjà démontré sa capacité à développer une coordination dans le parcours des publics accompagnés. L'arrivée des déplacés Ukrainiens et pour certains une situation médicale délétère nous a amené de fait à accentuer la coordination médico-sociale de ce public vulnérable. Ainsi, et pour le site de Schiltigheim, un médecin et une infirmière financés par l'ARS, offre une prise en charge médicale de qualité. Aussi, l'accès aux différents spécialistes et plus particulièrement avec l'icans. Concernant l'accompagnement social, le partenariat avec le pôle emploi, l'Education Nationale, le milieu associatif, les entreprises, aura permis de répondre à l'insertion socio-professionnel des familles. Concernant le site de La Petite France, et tout comme le site de Schiltigheim, la présence d'une équipe médico-sociale permet de répondre aux besoins des familles. Aussi, l'investissement de l'INSP, du Fossé des Treize, de la Protection civile, du pôle emploi et d'associations aura permis une coordination de qualité dans le parcours des familles.

L'inscription de certaines personnes via la plateforme de l'inclusion aura été un atout majeur dans l'insertion professionnelle. Aussi et sur ce site, la cohabitation avec les jeunes pris en charge par l'association l'Etage ainsi que les résidents de l'Abrapa aura dynamisé le quotidien intergénérationnel. Le site de Cronenbourg, aura également grâce aux associations caritatives et à la mobilisation des acteurs du quartier, trouvé son rythme dans l'accompagnement global des familles. Le site d'Illkirch, a bénéficié durant toute l'année 2023 d'un partenariat avec la MDPH, la CAF et nos collègues de l'ARSEA, une immersion s'opère en fonction du projet de l'enfant et de sa famille vers l'IME Eurométropole Strasbourg site Simone Veil de l'ARSEA. L'accompagnement mené, permet également une inclusion vers l'école de secteur avec la présence d'un professionnel de l'ARSEA, la formation des professionnels de l'éducation nationale par l'équipe de l'ARSEA a favorisé l'intégration des enfants. Aussi et dans le cadre d'une ouverture vers l'extérieurs un partenariat est mis en place avec le CRA et le CREJH, ces deux services interviennent auprès des enfants porteurs de handicap ou de troubles autistiques. Entzheim, a durant cette année élaboré une structuration dans les accompagnements à mener. En effet, le nombre conséquent de personnes accueillis sur ce site, nécessite, une structuration et une cohérence dans les interventions. Concernant l'apprentissage de la langue française, les association SAMARIE et le CCAS d'Entzheim ont ouvert leur porte pour dispenser des cours de français à hauteur de deux à trois fois par semaine afin de répondre au différents niveaux. Une réelle dynamique d'entraide et de partage s'est inscrite durablement sur ce site. Globalement, la forte mobilisation des équipes de l'ARSEA, des acteurs du territoire qu'ils soient intra-associatifs ou extra associatifs aura permis dans un temps record d'accompagner les familles dans leur parcours d'insertion et dans leur projet de vie.

4.3. Partenariat

Si des partenariats ont été institués dès l'arrivée des déplacés Ukrainiens sur le territoire, nous avons poursuivi nos collaborations auprès des entreprises dans le cadre de l'insertion professionnelle, les associations caritatives ainsi que les dispositifs de soins tels que les cabinets d'IDEL.

Ce développement partenarial a permis de renforcer nos accompagnements et accompagner le public vers une autonomie à l'issue de leur prise en charge chez dans nos dispositifs.

Enfin, et pour s'assurer d'une qualité de nos interventions, nous avons envoyé un questionnaire auprès des praticiens médicaux qui interviennent auprès de nos publics.

4.4. Travail avec les bénéficiaires

Après deux ans d'accompagnement, nous avons poursuivi nos questionnaires auprès des bénéficiaires et avons organisé des réunions afin qu'ils puissent d'une part avoir des informations organisationnelle et d'autre part recenser leur besoin. La relation basée sur le respect, nous permet d'avoir des réponses objectives quant à l'accompagnement mené.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

La démarche d'amélioration continue de la qualité est au cœur de nos interventions. La particularité de nos publics nous incite à s'assurer que l'accompagnement mené répond aux besoins de nos bénéficiaires. C'est dans cette éthique, que nous sollicitons régulièrement nos bénéficiaires et nos partenaires à participer à des échanges afin de faire évoluer nos pratiques pour répondre au mieux à la mission qui nous a été confiée.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2023

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	7,27	1,00	0,00	4,00	2,27	0,00	0,00
CDD temporaire	17,60	3,00	0,60	13,00	1,00	0,00	0,00
CDD remplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrat aidé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Maitre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	24,87	4,00	0,60	17,00	3,27	0,00	0,00

6. CONCLUSION

L'année 2023 aura été une année riche en dynamique institutionnelle et dans la diversité des missions qui nous sont confiées.

En effet, si nous avons pris le soin de structurer nos interventions auprès des déplacés Ukrainiens, l'accueil des nouveaux publics nous aura amené à avoir outre une certaine réactivité, à s'inscrire dans des champs que nous ne connaissions pas à savoir, la précarité des familles avec enfant malade, et les femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfant(s).

Le renforcement des équipes, est venu offrir une dynamique institutionnelle tournée vers les plus vulnérables. Le travail de l'ensemble des professionnels des CHS tout site confondu, aura mis en lumière l'engagement sans faille des équipes qui rappelons le, sans leur permanence, sans leur mobilisation nous n'aurions pas pu répondre aux nouveaux besoins.